

QUESTIONNAIRE de CONNAISSANCE et d'EXPERIENCE en matière de placements et d'instruments financiers simples

Ce questionnaire du représentant légal ou du mandataire du client dûment habilité, a pour but de qualifier votre connaissance et expérience en matière de placement et d'instruments financiers simples

Caisse régionale de Crédit Agricole **CHAMPAGNE BOURGOGNE**

Entretien réalisé par **AUDRY Damien**

Agence **CAE VITI BEAUNE**

IDENTIFICATION DU CLIENT

Raison sociale **DOMAINE AF GROS**

N° SIREN **383 967 346** N° LEI

Adresse **5 GRANDE RUE 21630 POMMARD**

N° de compte **06442340001**

REPRESENTANT LEGAL ou PERSONNE DUMENT habilité à traiter les opérations sur instruments financiers

Civilité Mme Nom **PARENT** Les Prénoms **Caroline**

Date de Naissance **19/04/1977** Nationalité **Française**

Téléphone Mail Fax

Dans le cadre réglementaire américain : Etes-vous une "US Person" OUI NON

Fonction dans l'entreprise **Directrice Générale**

dûment habilité à répondre au présent questionnaire et à le signer

Représentant Légal Mandataire

En vertu des pouvoirs reçus le :

Les placements et instruments financiers simples

Seulement si le client souhaite souscrire des placements et instruments financiers simples

Q1- Qualification de votre connaissance

Votre connaissance du fonctionnement des instruments financiers repose-t-elle sur?

- R1 une connaissance réelle, même si elle peut être récente ou partielle
R2 aucune ou très peu de connaissance

Q2- Détermination de votre expérience

Avez vous déjà souscrit les placements financiers ci dessous au Crédit Agricole ou dans d'autres banques au cours des 5 dernières années ?

- R1 Aucun placement ou ne sait pas
R2 OPC simples (produits privilégiant la sécurité du capital investi), CDN, BMTN, Obligations CAsa
R3 OPC offrant une performance maîtrisée avec un risque de perte limité en capital
R4 OPC complexes ou placements structurés offrant une perspective de plus value élevée associée à des risques moyens à forts sur le capital

* définition du résultat en annexe de ce document

Si le client souhaite souscrire des placements et instruments financiers complexes

Compléter le bordereau QCE produits complexes

Si le client souhaite souscrire des produits de taux, de change ou structurés complexes

Compléter le bordereau ECE : (Evaluation de la Connaissance et Expérience)

ACCEPTATION DU QUESTIONNAIRE

Je déclare avoir répondu à ce questionnaire avec sincérité.

De ma propre initiative, je refuse de répondre à ce questionnaire : en conséquence, je reconnais être parfaitement informé que la Caisse Régionale de Crédit Agricole ne pourra pas vérifier que mes connaissances et mon expérience me permettent d'appréhender les risques inhérents aux placements ou aux services d'investissement que je souhaite souscrire. La Caisse régionale ne sera pas en mesure de déterminer si le(s) service(s) ou le(s) produit(s) qu'elle met à disposition de sa clientèle me convienne(nt). Les produits que je pourrais souscrire le seraient de ma propre initiative.

> RESULTATS QCE

Sur placements et instruments financiers simples

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
aucune connaissance et expérience ou ne sait pas	Connaissance et expérience sur des produits privilégiant la sécurité du capital investi, et des produits intégralement garantis en capital de façon permanente ou à certaines échéances	connaissance et expérience sur des produits avec un risque de perte limité en capital	connaissance expérience sur des produits avec un risque moyen à fort de perte de capital

QUESTIONNAIRE de CONNAISSANCE et d'EXPERIENCE en matière de placements et d'instruments financiers complexes

Ce questionnaire du représentant légal ou du mandataire du client dûment habilité, a pour but de qualifier votre connaissance et expérience en matière de placement et d'instruments financiers complexes

Les placements et instruments financiers complexes

Seulement si le client souhaite souscrire des placements et instruments financiers complexes

Q1- Qualification de votre connaissance

Avez-vous une connaissance des instruments financiers complexes listés ci dessous de la manière suivante :

a - des placements structurés : instruments de marché monétaire ou autres titres de créance comportant un instrument dérivé (ex : CDN structurés, BMTN structurés, EMTN structurés)

R1a OUI, même si elle peut être récente

R2a NON, pas de connaissance

Q2- Détermination de votre expérience

Détenez vous ou avez-vous détenu des instruments financiers complexes au Crédit Agricole ou dans d'autres banques, au cours des 5 dernières années ?

a - des placements structurés : instruments de marché monétaire ou autres titres de créance comportant un instrument dérivé (ex : CDN structurés, BMTN structurés, EMTN structurés)

R1a Aucun ou ne sait pas

R2a OUI Montant détenu actuellement

* définition du résultat en annexe de ce document

Si le client souhaite souscrire des produits de taux, de change ou structurés complexes
Compléter le bordereau ECE : (Evaluation de la Connaissance et Expérience)

ACCEPTATION DU QUESTIONNAIRE

Je déclare avoir répondu à ce questionnaire avec sincérité.

De ma propre initiative, je refuse de répondre à ce questionnaire : en conséquence, je reconnais être parfaitement informé que la Caisse Régionale de Crédit Agricole ne pourra pas vérifier que mes connaissances et mon expérience me permettent d'appréhender les risques inhérents aux placements ou aux services d'investissement que je souhaite souscrire. La Caisse régionale ne sera pas en mesure de déterminer si le(s) service(s) ou le(s) produit(s) qu'elle met à disposition de sa clientèle me convienne(nt). Les produits que je pourrais souscrire le seraient de ma propre initiative.

> RESULTATS QCE

Sur placements et instruments financiers complexes

Non qualifié (R) Placements Structurés (Ps)

(R)	(PS)
aucune connaissance et expérience ou ne sait pas	connaissance et expérience sur des placements structurés

Important : Information relative à l'archivage

La Caisse Régionale et le client conviennent que les documents qui les lient soient archivés numériquement et que ces archives puissent valoir preuve de leurs engagements,

Protection des Données - Secret professionnel

1 – Protection des données personnelles

Le présent article vous permet, en votre qualité de personne physique Client, Utilisateur, Titulaire ou signataire du présent contrat, de disposer d'une information synthétique et globale sur les traitements de données personnelles opérés par la Caisse Régionale,

Vous pouvez accéder à une information détaillée sur les traitements réalisés par la Caisse Régionale sur vos données personnelles, notamment concernant les finalités des traitements, les bases légales permettant à la Caisse Régionale de traiter les données, leurs durées de conservation, leurs destinataires et, le cas échéant, les transferts de celles-ci vers un pays non membre de l'Union européenne ainsi que les garanties mises en œuvre, en consultant la Politique de protection des données personnelles, accessible sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.ca-cb.fr/politique-de-protection-des-donnees-personnelles-des-caisses.html> ou disponible sur simple demande dans votre agence.

Les données personnelles que nous recueillons auprès de vous dans le cadre de notre relation, y compris pour le fonctionnement du produit ou du service auquel vous souscrivez par le présent contrat, sont nécessaires à plusieurs titres, notamment :

- pour l'exécution des contrats relatifs aux produits et services que vous avez souscrits avec nous,
- pour satisfaire à nos obligations légales,
- pour poursuivre nos intérêts légitimes, dans le respect de vos droits.

A ce titre, certaines données collectées ou traitées peuvent être requises par la réglementation ou être nécessaires pour la conclusion de contrats. Vos données personnelles peuvent être recueillies à travers différents canaux de communication, notamment en agence, par téléphone ou sur les sites et applications mobiles de la Caisse Régionale.

Nous utiliserons vos données personnelles principalement pour les finalités suivantes : la gestion de notre relation au quotidien, de nos produits et services bancaires et assurantiels ; le recouvrement, la gestion du contentieux et de la preuve ; la prospection et l'animation commerciale ; l'évaluation et la gestion du risque, la sécurité et la prévention des impayés et de la fraude ; et le respect des obligations légales et réglementaires, notamment en matière de lutte contre le blanchiment. Nous pouvons avoir recours à des opérations de ciblage ou de profilage afin de vous proposer un conseil et des offres personnalisées, un service de plus grande qualité et vous fournir tous les éléments pour vous aider à prendre les meilleures décisions.

Nous conservons et traitons vos données personnelles pour la durée nécessaire à la réalisation de la finalité poursuivie. La durée maximum de conservation est celle correspondant à la durée de la relation contractuelle ou de la relation d'affaires. Cette durée peut être augmentée des délais nécessaires à la liquidation et la consolidation des droits et des durées légales de conservation et de prescription. Pour satisfaire à nos obligations légales ou répondre aux demandes des régulateurs et des autorités administratives, ainsi qu'à des fins de recherches historiques, statistiques ou scientifiques, nous pourrions être amenés à archiver vos données dans les conditions prévues par la loi.

Nous vous informons que vos données personnelles pourront être transmises aux destinataires mentionnés à l'article 2 « Secret professionnel ».

Vous pouvez à tout moment dans les conditions prévues par la loi, accéder à vos données personnelles, vous opposer pour motif légitime à leur traitement, les faire rectifier, demander leur effacement, la limitation de leur traitement, leur portabilité, ou communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès.

Vous pouvez également, à tout moment et sans justification vous opposer à l'utilisation de vos données à des fins de prospection commerciale par la Caisse Régionale ou par des tiers. Vous pouvez enfin, lorsque le traitement a pour base légale le consentement, retirer ce consentement. Pour ce faire, il vous suffit d'écrire par lettre simple à : Réclamations clients Crédit Agricole de Champagne Bourgogne – 269 Faubourg Croncels B.P. 502 10080 Troyes Cédex. Les frais de timbre vous seront remboursés sur simple demande de votre part. Veuillez noter que l'exercice de certains de ces droits pourra empêcher la Caisse Régionale de fournir, selon les cas, certains produits ou services.

La Caisse Régionale a désigné un Délégué à la Protection des Données, que vous pouvez contacter aux adresses suivantes : dpo@ca-cb.fr

En cas de contestation, vous pouvez former une réclamation auprès de la CNIL dont le site internet est accessible à l'adresse suivante <http://www.cnil.fr> et le siège est situé 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris.

Les données personnelles recueillies par la Caisse Régionale au cours de la relation bancaire conformément aux finalités convenues peuvent, à l'occasion de diverses opérations, faire l'objet d'un transfert vers un pays membre ou non de l'Union européenne. Dans le cadre d'un transfert vers un pays non membre de l'Union européenne, des garanties assurant la protection et la sécurité de ces données ont été mises en place.

2 – Secret professionnel

Les opérations et les données personnelles sont couvertes par le secret professionnel auquel la Caisse Régionale est tenue. Toutefois, pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, la Caisse Régionale est parfois tenue de communiquer des informations aux autorités judiciaires ou administratives légalement habilitées. Ainsi, par exemple, certaines informations doivent être adressées à l'administration fiscale (déclaration des ouvertures de comptes, déclaration de revenus de capitaux mobiliers) ou encore à la Banque de France (fichier des interdictions bancaires, fichier des incidents de remboursement de crédit). En outre, vous autorisez expressément la Caisse Régionale à partager les données vous concernant et leurs mises à jour avec les tiers suivants :

- a) l'organe central du Groupe Crédit Agricole, tel que défini par le Code monétaire et financier, afin que celui-ci puisse satisfaire, au bénéfice de l'ensemble du Groupe, à ses obligations légales et réglementaires, notamment en matière de déclarations prudentielles auprès de toute autorité ou tout régulateur compétent ;
- b) toute entité du Groupe Crédit Agricole, à des fins de prospection commerciale ou de conclusion de contrats,
- c) les médiateurs, auxiliaires de justice et officiers ministériels dans le cadre de leurs missions de recouvrement de créances, ainsi que les personnes intervenant dans le cadre de la cession ou du transfert de créances ou de contrats ;
- d) les bénéficiaires de virement de fonds et à leur prestataire de service de paiement à des fins de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et dans le respect de la réglementation en matière d'embargos et de sanctions internationales ;
- e) les partenaires de la Caisse Régionale, pour vous permettre de bénéficier des avantages du partenariat auquel elle a adhéré, le cas échéant, et ce dans le cadre exclusif des accords de partenariat ;
- f) les sociétés du Groupe Crédit Agricole chargées de la gestion ou de la prévention de risques opérationnels (évaluation du risque, sécurité et prévention des impayés et de la fraude, lutte contre le blanchiment des capitaux...) au bénéfice de l'ensemble des entités du Groupe ;
- g) toute entité du Groupe Crédit Agricole en cas de mise en commun de moyens ou de regroupement de sociétés afin de permettre à ces entités de réaliser les missions faisant l'objet de cette mise en commun ;
- h) les sous-traitants de la Caisse Régionale et notamment ceux participant à la gestion des produits ou services et à l'offre de produits bancaires ou financiers, et ce pour les seuls besoins des travaux de sous-traitance ;
- i) Crédit Agricole SA ou toute entité du Groupe, et leurs sous-traitants, dans le cadre de la mise en place de systèmes informatisés d'analyse des données des clients des entités du Groupe Crédit Agricole ayant pour objet l'élaboration et/ou l'utilisation de modèles algorithmiques prédictifs, notamment de notation (« scoring »), avec comme finalités (i) la passation, la gestion et l'exécution de contrats relatifs à des produits bancaires et/ou assurantiels, (ii) l'amélioration des services qui vous sont rendus et l'adéquation des produits bancaires et/ou assurantiels qui vous sont proposés, (iii) l'élaboration de statistiques et d'études actuarielles et simulations relatives aux contrats conclus avec la banque et (iv) la lutte contre la fraude ;
- j) Vous autorisez également la Caisse Régionale à communiquer vos coordonnées personnelles (dans la limite de ce qui est nécessaire à l'enquête) à des instituts d'enquêtes ou de sondages, agissant pour le compte exclusif de la Caisse Régionale, à des fins statistiques, sachant qu'il n'est pas tenu de répondre à leurs sollicitations et que ses données sont détruites après traitement.

Date : 22.09.2020

Signature du Client : 

Signature du représentant du Crédit Agricole :

Annexe – CALCULS POUR ATTRIBUTION DES NOTES MIF

Définition du résultat "Placements financiers simples"

Expérience	Q1 - R1 : Connaissance réelle	Q1 - R2 : aucune connaissance
Q2 - R1 Aucune ou ne sait pas	A	A
Q2 - R2 Sécurité	A	A
Q2 - R3 Perte limitée	B	A
Q2 - R4 Risque moyen à fort	C	A

Définition du Résultat "Placements et Instruments financiers complexes"

Placements structurés simples	Q1 - R1a	
	Connaissance réelle	Q1 - R2a Pas de connaissance
Q2 - R1a Ne détient pas	R	R
Q2 - R2a Détient	Ps	R

R	Aucune connaissance et Expérience ou ne sait pas
Ps	Connaissance et Expérience sur les placements structurés

